

127 INVEST

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 €
Siège social : 22 Rue de Civry à PARIS (75016)
En cours d'Immatriculation au RCS de PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2025 de confirmation de constitution

L'an Deux Mil Vingt-Cinq
Le 21 février
A 9 heures

L'associé de la 127 INVEST s'est réuni en Assemblée Générale Exceptionnelle, à PARIS.

Est présente ou représenté :

. Jérémie MICHEL, propriétaire de	<u>100 parts</u>
Soit un total de	100 parts
Sur les cent (100) parts composant le capital social.	

Jérémie MICHEL préside la séance.

Personne ne demandant la parole, le président procède à la lecture de l'ordre du jour et des résolutions suivantes :

► Confirmation de Constitution

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Résolution Unique

Vu les Statuts signés le 24 décembre 2024.
Vu l'attestation de blocage du capital du 3 février 2025.

L'assemblée générale décide, de confirmer la constitution de la Société.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 25 minutes.
De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance.

A PARIS, le 21 février 2025,
Fait en 2 exemplaires

Jérémie MICHEL

